

2013 : B13

NOTE DE SERVICE

À L'INTENTION DES : Directrices et directeurs de l'Éducation

EXPÉDITEUR : Gabriel F. Sékaly
Sous-ministre adjoint

DATE : le 14 juin 2013

OBJET : **Demande de mise à jour des immobilisations prioritaires**

Au cours de l'année écoulée, les conseils scolaires de la province ont identifié des demandes pour plus de 300 projets d'une valeur approximative de 3,5 milliards de dollars de financement dans le cadre du programme d'immobilisations prioritaires de 2012. Le Ministère a financé 87 projets d'immobilisations prioritaires en janvier 2013 (incluant 39 nouvelles écoles) et a alloué plus de 700 millions de dollars pour en assurer la réalisation en temps voulu.

Pour l'année scolaire 2013-2014, les conseils scolaires doivent soumettre une mise à jour de leurs immobilisations prioritaires devant ouvrir au plus tard en 2016-2017. Le ministère va évaluer les demandes de financement pour les projets d'immobilisations prioritaires afin de déterminer comment allouer ces fonds ainsi qu'afin de comprendre les besoins récurrents en matière d'investissements immobiliers dans le secteur de l'Éducation.

Il est demandé aux conseils de soumettre leurs demandes de financement pour les projets d'immobilisations prioritaires en utilisant le Système d'inventaire des installations scolaires (SIIS). Dans un souci d'amélioration continue, le Ministère a actualisé les outils de soumission des projets d'immobilisations prioritaires de l'an dernier, y compris les plans d'affaires associées à chaque projet prioritaire, sur la base des commentaires reçus des conseils scolaires.

Points saillants / Résumé:

- les conseils scolaires doivent soumettre une mise à jour de leurs immobilisations prioritaires devant ouvrir au plus tard en 2016-2017.
- La date limite pour cette soumission d'immobilisations prioritaires est le 31 octobre 2013.
- Les plans d'affaires devront être fournis seulement pour les 8 principaux projets d'immobilisations prioritaires (à l'instar de 10 lors de la soumission de 2012).
- Les conseils doivent détenir une copie à jour et approuvée du Modèle de l'analyse et de la planification des immobilisations (MAPI) afin de recevoir une allocation de financement d'immobilisations prioritaires.
- Les projets qui viennent à bout des pressions liées aux installations (ex : croissance) et/ou ceux qui sont entrepris en même temps qu'un projet de maternelle et de jardin d'enfants à temps plein seront considérés comme des priorités par le Ministère.
- Les plans d'affaires des immobilisations prioritaires seront disponibles pour mise à jour dans les prochaines semaines.

Projets d'immobilisations prioritaires

Les conseils sont tenus d'identifier leurs priorités en matière d'immobilisations prioritaires et de soumettre leurs plans d'affaires par le biais du SIIS. Comme dans le passé, les conseils auront l'opportunité de soumettre jusqu'à 30 projets d'immobilisations prioritaires, cependant, seulement les 8 premiers projets ayant une date d'ouverture ciblée au plus tard en 2016-2017 seront considérés cette fois-ci pour financement et devront être accompagnés de leurs plans d'affaires respectifs. Les projets nécessaires après 2016-2017 ne seront pas considérés pour financement sous le programme d'immobilisations prioritaires à ce moment-ci.

Les conseils devront soumettre leurs projets d'immobilisations prioritaires mis à jour et approuvés par le conseil au plus tard le 31 octobre 2013. Les conseils scolaires auront l'opportunité de mettre à jour et de soumettre à nouveau leurs plans d'affaires pour les priorités n'ayant pas été financées dans le passé ainsi que de soumettre de nouveaux projets à la liste des immobilisations prioritaires de 2012. Lorsque les conseils auront soumis leurs projets d'immobilisations prioritaires approuvés par le conseil, la soumission du conseil sera verrouillée. Suite au verrouillage, il sera possible pour les conseils scolaires de mettre à jour une des soumissions en faisant une demande auprès de leur analyste des politiques d'immobilisations (voir la liste en annexe).

Les conseils qui ont l'intention de poursuivre un projet en utilisant du financement ministériel disponible, un produit d'aliénation futur ou prévu, ou d'autres fonds mis à leur disposition, comme il est indiqué dans leur MAPI, doivent inclure ce ou ces projets d'immobilisations prioritaires dans le processus de soumission.

Facteurs relatifs aux plans d'affaires

Compte tenu du climat économique et fiscal actuel, nous demandons aux conseils de se concentrer sur leurs priorités en matière d'installations les plus élevées et les plus urgentes. En janvier 2013, les conseils ont reçu une lettre résumant les réponses du Ministère à leurs demandes de financement pour les immobilisations prioritaires de 2012. Les conseils sont priés de prendre connaissance des commentaires du Ministère avant de déterminer leurs futurs besoins à soumettre. Pour plus de détails, veuillez contacter votre analyste des politiques d'immobilisations.

Les projets qui visent à répondre aux pressions liées aux installations et/ou ceux qui sont entrepris en même temps qu'un projet de maternelle et de jardin d'enfants à temps plein sont considérés comme des prioritaires par le Ministère.

Le Ministère demande aux conseils de se concentrer sur les projets qui répondent à au moins un des besoins décrits ci-dessous :

a) Pressions liées aux installations : Cela comprend les projets qui, par le passé, étaient financés uniquement dans le cadre des initiatives relatives au financement des nouvelles places élèves, aux écoles des quartiers à forte croissance, aux contraintes dues aux effectifs ainsi qu'au redressement immobilier transitoire pour les conseils scolaires de langue française. Essentiellement, il s'agit de scénarios en vertu desquels les effectifs scolaires dépasseront constamment la capacité d'une école ou d'un groupe d'écoles.

Dans sa description du projet d'immobilisation, le conseil devra prouver :

- que la capacité des écoles voisines est insuffisante pour accueillir les élèves;
- que le problème persistera pendant les 10 prochaines années.

b) État des installations : Cela comprend les projets qui, par le passé, étaient financés dans le cadre de l'initiative relative aux coûts de réparations prohibitifs. Les projets de cette catégorie portent sur le remplacement ou une remise en état complète des écoles dont les besoins de réfection entraîneraient des coûts supérieurs à ce que coûterait une nouvelle école de taille appropriée.

Dans sa description du projet d'immobilisations, le conseil devra prouver :

- que les besoins en matière de réfection sont suffisamment élevés, soit par le biais des évaluations de l'état des installations du Ministère réalisées actuellement ou de ses propres évaluations;
- l'opportunité de modification de la capacité des installations pour répondre aux besoins;
- les économies potentielles par rapport aux besoins futurs coûts en réfection et/ou en coûts de fonctionnement;
- d'autres avantages, tels qu'un meilleur accès, de meilleurs programmes et/ou une efficacité énergétique améliorée.

c) Regroupement d'écoles : Cela comprend les projets qui, par le passé, étaient financés dans le cadre de l'initiative relative aux coûts de réparation prohibitifs ou des immobilisations prioritaires. Les projets de cette catégorie permettent aux conseils de réduire leur capacité excédentaire et/ou de répondre aux besoins en matière de réfection afin de mieux cibler leurs ressources. Cette catégorie comprend les projets résultant des recommandations issues de l'examen des installations. Veuillez noter que les projets reliés à un examen des installations devront faire l'objet d'une décision finale du conseil au plus tard le 31 décembre 2013 afin d'être considérés pour du financement sous le programme d'immobilisations prioritaires au printemps 2014.

Dans sa description du projet d'immobilisations, le conseil devra démontrer :

- comment les installations de la région auront la capacité nécessaire pour répondre continuellement aux besoins;
- les résultats du processus d'examen des installations (le cas échéant);
- les économies potentielles futures relatives aux coûts d'opération et/ou de réfection;
- d'autres avantages, tels qu'un meilleur accès, de meilleurs programmes ou une efficacité énergétique améliorée.

Autres facteurs

Les projets qui ne devraient pas être soumis comme projets d'immobilisations prioritaires sont :

- les projets déjà financés précédemment soit par le Ministère ou par le conseil;
- les projets qui devraient être financés dans le cadre des initiatives de financement de la réfection des écoles, y compris l'amélioration des programmes et les projets entrepris afin de répondre aux changements récents et/ou futurs à la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*;
- les projets entrepris dans le seul but de répondre aux exigences du programme de maternelle et de jardin d'enfants à temps plein.

Lors de l'examen des plans d'affaires, le Ministère tiendra compte du montant du financement dont dispose déjà le conseil incluant les produits d'aliénation de biens immeubles tel qu'indiqué dans le MAPI. Les conseils doivent détenir une copie à jour et approuvée du MAPI afin de recevoir une allocation de financement d'immobilisations prioritaires.

Personnes-ressources

Un guide d'instruction pour assister le personnel des conseils à compléter les plans d'affaires associées peut être consulté sur le site Internet suivant :

http://faab.edu.gov.on.ca/CapitalPrograms_FR.htm

Si vous avez des questions ou besoin de renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à contacter l'analyste des politiques d'immobilisations affecté à votre conseil ou :

Nancy Whynot, directrice, Direction des programmes d'immobilisations, au 416-325-4030 ou à nancy.whynot@ontario.ca

Paul Bloye, gérant, Direction des programmes d'immobilisations, au 416-325-8589 ou à paul.bloye@ontario.ca

Nous nous réjouissons de collaborer avec vous pour déterminer vos futurs projets d'immobilisations prioritaires.

Cordialement.

Original signé par :

Gabriel Sékaly,
Sous-ministre adjoint
Division des opérations et des finances de l'éducation élémentaire et secondaire

Copie : Surintendantes et surintendants des affaires et des finances

Annexe A – Coordonnées des analystes des politiques d'immobilisations

No. Conseil	Nom du conseil	Analyste	Coordonnées
1	DSB Ontario North East	Cameron Whitehead	Cameron.Whitehead@Ontario.ca 416-325-4297
2	Algoma DSB	Cameron Whitehead	Cameron.Whitehead@Ontario.ca 416-325-4297
3	Rainbow DSB	Kristin Grunenکو	Kristin.Grunenko@Ontario.ca 416-326-9445
4	Near North DSB	Kristin Grunenکو	Kristin.Grunenko@Ontario.ca 416-326-9445
5.1	Keewatin-Patricia DSB	Kristin Grunenکو	Kristin.Grunenko@Ontario.ca 416-326-9445
5.2	Rainy River DSB	Kristin Grunenکو	Kristin.Grunenko@Ontario.ca 416-326-9445
6.1	Lakehead DSB	Kristin Grunenکو	Kristin.Grunenko@Ontario.ca 416-326-9445
6.2	Superior-Greenstone DSB	Kristin Grunenکو	Kristin.Grunenko@Ontario.ca 416-326-9445
7	Bluewater DSB	Michael Wasyluk	Michael.Wasyluk@Ontario.ca 416-326-9924
8	Avon Maitland DSB	Michael Wasyluk	Michael.Wasyluk@Ontario.ca 416-326-9924
9	Greater Essex County DSB	Diamond Tsui	Diamond.Tsui@Ontario.ca 416-325-2017
10	Lambton Kent DSB	Diamond Tsui	Diamond.Tsui@Ontario.ca 416-325-2017
11	Thames Valley DSB	Michael Wasyluk	Michael.Wasyluk@Ontario.ca 416-326-9924
12	Toronto DSB	Sarosh Yousuf	Sarosh.Yousuf@Ontario.ca 416-325-9796
13	Durham DSB	Catherine Roy	Catherine.Roy@Ontario.ca 416-326-9932
14	Kawartha Pine Ridge DSB	Catherine Roy	Catherine.Roy@Ontario.ca 416-326-9932
15	Trillium Lakelands DSB	Catherine Roy	Catherine.Roy@Ontario.ca 416-326-9932
16	York Region DSB	Catherine Roy	Catherine.Roy@Ontario.ca 416-326-9932
17	Simcoe County DSB	Michael Wasyluk	Michael.Wasyluk@Ontario.ca 416-326-9924
18	Upper Grand DSB	Kristin Grunenکو	Kristin.Grunenko@Ontario.ca 416-326-9445
19	Peel DSB	Diamond Tsui	Diamond.Tsui@Ontario.ca 416-325-2017
20	Halton DSB	Diamond Tsui	Diamond.Tsui@Ontario.ca 416-325-2017
21	Hamilton-Wentworth DSB	Hemwanti Dobbs	Hemwanti.Dobbs@Ontario.ca 416-325-2018
22	DSB of Niagara	Hemwanti Dobbs	Hemwanti.Dobbs@Ontario.ca 416-325-2018
23	Grand Erie DSB	Michael Wasyluk	Michael.Wasyluk@Ontario.ca 416-326-9924
24	Waterloo Region DSB	Hemwanti Dobbs	Hemwanti.Dobbs@Ontario.ca 416-325-2018
25	Ottawa-Carleton DSB	Cameron Whitehead	Cameron.Whitehead@Ontario.ca 416-325-4297
26	Upper Canada DSB	Cameron Whitehead	Cameron.Whitehead@Ontario.ca 416-325-4297
27	Limestone DSB	Catherine Roy	Catherine.Roy@Ontario.ca 416-326-9932

Annexe A – Coordonnées des analystes des politiques d'immobilisations

No. Conseil	Nom du conseil	Analyste	Coordonnées
28	Renfrew County DSB	Cameron Whitehead	Cameron.Whitehead@Ontario.ca 416-325-4297
29	Hastings and Prince Edward DSB	Catherine Roy	Catherine.Roy@Ontario.ca 416-326-9932
30.1	Northeastern Catholic DSB	Cameron Whitehead	Cameron.Whitehead@Ontario.ca 416-325-4297
30.2	Nipissing-Parry Sound Catholic DSB	Kristin Grunenکو	Kristin.Grunenko@Ontario.ca 416-326-9445
31	Huron-Superior Catholic DSB	Cameron Whitehead	Cameron.Whitehead@Ontario.ca 416-325-4297
32	Sudbury Catholic DSB	Kristin Grunenکو	Kristin.Grunenko@Ontario.ca 416-326-9445
33.1	Northwest Catholic DSB	Kristin Grunenکو	Kristin.Grunenko@Ontario.ca 416-326-9445
33.2	Kenora Catholic DSB	Kristin Grunenکو	Kristin.Grunenko@Ontario.ca 416-326-9445
34.1	Thunder Bay Catholic DSB	Kristin Grunenکو	Kristin.Grunenko@Ontario.ca 416-326-9445
34.2	Superior North Catholic DSB	Kristin Grunenکو	Kristin.Grunenko@Ontario.ca 416-326-9445
35	Bruce-Grey Catholic DSB	Michael Wasyluk	Michael.Wasyluk@Ontario.ca 416-326-9924
36	Huron-Perth Catholic DSB	Michael Wasyluk	Michael.Wasyluk@Ontario.ca 416-326-9924
37	Windsor-Essex Catholic DSB	Diamond Tsui	Diamond.Tsui@Ontario.ca 416-325-2017
38	London Catholic DSB	Michael Wasyluk	Michael.Wasyluk@Ontario.ca 416-326-9924
39	St. Clair Catholic DSB	Diamond Tsui	Diamond.Tsui@Ontario.ca 416-325-2017
40	Toronto Catholic DSB	Sarosh Yousuf	Sarosh.Yousuf@Ontario.ca 416-325-9796
41	PVNC Catholic DSB	Catherine Roy	Catherine.Roy@Ontario.ca 416-326-9932
42	York Catholic DSB	Catherine Roy	Catherine.Roy@Ontario.ca 416-326-9932
43	Dufferin Peel Catholic DSB	Diamond Tsui	Diamond.Tsui@Ontario.ca 416-325-2017
44	Simcoe Muskoka Catholic DSB	Michael Wasyluk	Michael.Wasyluk@Ontario.ca 416-326-9924
45	Durham Catholic DSB	Catherine Roy	Catherine.Roy@Ontario.ca 416-326-9932
46	Halton Catholic DSB	Diamond Tsui	Diamond.Tsui@Ontario.ca 416-325-2017
47	Hamilton-Wentworth Catholic DSB	Hemwanti Dobbs	Hemwanti.Dobbs@Ontario.ca 416-325-2018
48	Wellington Catholic DSB	Kristin Grunenکو	Kristin.Grunenko@Ontario.ca 416-326-9445
49	Waterloo Catholic DSB	Hemwanti Dobbs	Hemwanti.Dobbs@Ontario.ca 416-325-2018
50	Niagara Catholic DSB	Hemwanti Dobbs	Hemwanti.Dobbs@Ontario.ca 416-325-2018
51	Brant Haldimand Norfolk Catholic DSB	Michael Wasyluk	Michael.Wasyluk@Ontario.ca 416-326-9924
52	Catholic DSB of Eastern Ontario	Cameron Whitehead	Cameron.Whitehead@Ontario.ca 416-325-4297
53	Ottawa Catholic DSB	Cameron Whitehead	Cameron.Whitehead@Ontario.ca 416-325-4297

Annexe A – Coordonnées des analystes des politiques d'immobilisations

No. Conseil	Nom du conseil	Analyste	Coordonnées
54	Renfrew County Catholic DSB	Cameron Whitehead	Cameron.Whitehead@Ontario.ca 416-325-4297
55	Algonquin and Lakeshore Catholic DSB	Catherine Roy	Catherine.Roy@Ontario.ca 416-326-9932
56	CSP du Nord-Est	Alexandre Beaudin	Alexandre.Beaudin@Ontario.ca 416-212-4818
57	CSP du Grand Nord de l'Ontario	Alexandre Beaudin	
58	CS Viamonde	Alexandre Beaudin	
59	CÉP de l'Est de l'Ontario	Alexandre Beaudin	
60.1	CSCD des Grandes Rivières	Alexandre Beaudin	
60.2	CSC Franco-Nord	Alexandre Beaudin	
61	CSC du Nouvel-Ontario	Alexandre Beaudin	
62	CSDC des Aurores boréales	Alexandre Beaudin	
63	CSDÉC du Sud-Ouest	Alexandre Beaudin	
64	CSDC Centre-Sud	Alexandre Beaudin	
65	CSDC de l'Est ontarien	Alexandre Beaudin	
66	CÉC du Centre-Est	Alexandre Beaudin	